

AUXERRE

**LE PROJET
SPORTIF TERRITORIAL
16 juin 2018**



Auxerre, Ville sportive, est une réalité.

Il suffit de la parcourir chaque jour pour constater le nombre de personnes qui marchent ou courent, seuls ou en groupes, de pousser la porte des gymnases pour assister aux entraînements et matchs des clubs, de flâner le long de la plaine des sports pour sentir le parfum du sport loisirs ou assister à des compétitions acharnées.

Terrains de sports, quais de l'Yonne, équipements dans les quartiers, notre belle Ville ne manque pas d'espaces de jeux et l'on ne peut que s'en féliciter.

Ce Projet Sportif Territorial est le résultat d'un engagement de la Ville pour le développement de la pratique sportive, sous la conduite de Yves Biron, maire adjoint chargé des sports, et aux côtés de l'OMS et des clubs, dans le but de consolider nos acquis et de penser l'avenir. C'est l'occasion de poser un regard objectif sur notre territoire, et de construire ensemble une qualité de vie auxerroise qui permette à chaque habitant de trouver ici les moyens de pratiquer à sa mesure et selon ses envies à peu près tous les sports.

Je tiens tout particulièrement à remercier les dirigeants et les bénévoles des associations sportives qui ont donné de leur temps pour alimenter ce document cadre pour le développement du sport à Auxerre.

Il s'agit maintenant de décliner chaque objectif en actions concrètes et je sais compter sur eux pour que l'intérêt général guide les prochaines étapes du processus engagé.

Guy Férez
Maire d'Auxerre



Le Projet Sportif Territorial en bref

Quatre axes fondamentaux

Axe 1 - Les valeurs du sport et des activités physiques, vecteurs d'épanouissement humain du citoyen

Axe 2 - Le sport, enjeu de santé publique

Axe 3 - Accompagnement de la vie associative sportive

Axe 4 - Auxerre, Ville sportive, terre d'accueil de grands rendez-vous sportifs

Une démarche participative

Quatre mois de réflexion avec une soixantaine de participants issus des associations sportives de la Ville et institutions œuvrant dans le domaine du sport.

Une gouvernance revisitée

Le Projet Sportif Territorial a été piloté par la Ville d'Auxerre et l'OMS, dans une démarche partagée et constructive, sur la base d'objectifs communs.



Sommaire

1 – Auxerre, état des lieux	p 4
2 – Le Projet Sportif territorial	p 10
3 – La concertation	p 19
4 - Les axes du projet territorial – Projets retenus	
Axe 1 - Les valeurs du sport et des activités physiques, vecteurs d'épanouissement humain du citoyen	p 23
Axe 2 - Le sport, enjeu de santé publique	p 28
Axe 3 - Accompagnement de la vie associative sportive	p 32
Axe 4 - Auxerre, Ville sportive, terre d'accueil de grands rendez-vous sportifs	p 37
4 – Méthodologie d'évaluation	p 41
5 – Conclusion	p 44



1 – AUXERRE – ÉTAT DES LIEUX



La ville d'Auxerre accueille environ 11 000 sportifs, adhérents aux clubs sportifs.
118 clubs ou associations œuvrent au quotidien sur le Territoire et déclinent 51 disciplines.
50 000 m² d'installations couvertes
205 122 m² d'installations extérieures

Équipements :

Avec 70 équipements sportifs, Auxerre dispose d'équipements spécifiques :

- › un Vélodrome
- › un Stade Nautique
- › un Complexe Gymnique
- › un Skate Park
- › un Boulodrome
- › une base de Ski Nautique
- › une base nautique Canoë/Kayak
- › un Buggy Club (véhicules miniatures radio commandés)

Les aides et le soutien à la vie associative :

La ville soutient les associations qui pratiquent le sport sur le territoire par :

- › la mise à disposition gratuite des équipements sportifs,
- › la mise à disposition de matériel et d'aide logistique pour le déroulement des compétitions et/ou des événements exceptionnels,
- › l'aide à la préparation et à la réalisation des manifestations sportives et à la construction des dossiers afférents,
- › la ville consacre un budget de 500 000 € (en 2018) par an en soutien financier aux associations sportives sous forme de subventions,
- › Accompagnement du Service des sports par 6 agents administratifs, 12 éducateurs sportifs et 11 agents dans les équipements.



Terrains extérieurs

Plateaux d'évolution St Germain		Plateau d'évolution des Boussicats
Terrain de football des Conches		Plateau d'évolution Bienvenue Martin (2)
Stade Nautique (5 bassins)		Terrain de tir à l'arc
Terrain Football (CSRYA)		Club d'équitation (carrière 2 et manège 2)
Terrain de tennis (4)		Terrain de pétanque
Terrain de football AJA (8)		Terrain de football Stade Auxerrois (5)
Stade d'athlétisme Stade Auxerrois		Terrain de boules lyonnaises
Terrain de football des Brichères		Stade d'athlétisme des Brichères
Vélodrome		Terrain de rugby Pierre Bouillot (3)
Plateau d'EPS (CIFA)		Base de ski nautique (Vaux)
Plateau d'EPS (Courbet)		Buggy Club (Vaux)
Espace Fitness extérieur (Stade Auxerrois)		



Équipements intérieurs

Gymnase Léon Peigné		Gymnase des Boussicats
Gymnase de La Noue		Gymnase Saint Germain
Gymnase Bienvenue Martin		Base nautique Canoë/kayak
Complexe Sportif René Yves Aubin		Dojo (4)
Salle de tennis de table (2)		Salle de musculation
Salle d'escrime		Salle de billard
Gymnase du CFA		Terrain de tennis (4)
Complexe Gymnique		Gymnase des Rosoirs
Salle de boxe		Boulodrome
Stand de tir (Auxerre Tir Club)		Salle de sports (CIFA)
Gymnase lycée Joseph Fourier		Gymnase lycée Jacques Amyot
Gymnase collège Denfert Rochereau		Gymnase lycée Saint-Joseph
Gymnase de la gendarmerie		Complexe sportif Serge Mésonès



Terrains en accès libre

Plateaux multisports

- quartier Sainte Geneviève
rue Renoir
avenue Courbet
boulevard de Montois (2 plateaux)
- quartier St Siméon
parc du Merlot
- quartier des Rosoirs
rue d'Iéna
- quartier des Piedalloues :
boulevard des Alpes
rue de Champagne
- quartier Rive droite
rue Colbert
avenue de la Résistance (2 plateaux)
- quartier St Julien/St Amâtre
rue du 24 Août
- quartier des Conches/Clairions
rue Guynemer
- Jonches
rue des Écoles
- Vaux
rue de Poiry

Terrains en accès libre

Terrains de pétanque

- quartier Ste Geneviève
parc central
- quartier St Siméon
boulevard de Montois
- quartier des Rosoirs
rue d'Iéna
- quartier des Piédalloues
boulevard des Pyrénées
- quartier Rive droite
rue Paul Emile Victor
- quartier des Brichères
parc de la Turbine
place Fernand Clas
chemin des Béquillys
- quartier des Conches/Clairions
avenue Haussmann
rue Guynemer
- Vaux
rue de Poiry



Terrains en accès libre

Terrains de bi-cross

- > quartier Sainte Geneviève
parc central
- > quartier Saint Siméon
parc du Merlot
- > quartier Saint Julien/Saint Amâtre
parc de l'Arboretum
rue Ranthaume
- > quartier des Piedalloues
rue des Griottes

Terrains de football

- > quartier Saint Julien/Saint Amâtre
rue des Montardoins
parc de l'Arborétum
rue Ranthaume
- > quartier des Piedalloues
rue des Griottes
- > quartier Rive droite
rue Lambaréné
- > quartier des Brichères :
chemin des Béquillys
- > Laborde
rue Georges Mothéré

Skate-park

- > quartier St Julien/Saint Amâtre
place de la Gare Saint Amâtre

Espace Fitness extérieur :

- > quartier St Julien/Saint Amâtre
Stade Auxerrois (côté Maison de l'Eau)



2 – LE PROJET SPORTIF TERRITORIAL



Le projet sportif territorial

Outil de développement du territoire, le Projet Sportif Territorial est une démarche de co-construction, dont l'objectif est de définir la politique sportive du territoire pour les prochaines années. Il organise la concertation entre les acteurs des activités physiques et sportives, la Ville, l'OMS, et les différents protagonistes œuvrant auprès des différents publics. Il propose une démarche afin de fédérer les différents intervenants dans un cadre commun autour d'objectifs partagés.

Le Projet Sportif Territorial auxerrois prend appui sur une finalité de développement local et solidaire

- En permettant à chacun d'accéder à une pratique sportive en fonction de son niveau, sa situation et ses aspirations
- En donnant à chacun les possibilités d'atteindre le plus haut niveau qu'il s'est fixé en fonction de ses capacités et motivations

Le Projet Sportif territorial est donc pensé comme facteur d'épanouissement des individus, avec la volonté affichée de ne pas se limiter à une conception restreinte du sport mais d'envisager l'activité physique et sportive dans son intégralité afin d'intéresser tous les publics, tous les âges, toutes les envies.

**Sport pour tous, sport de masse, sport santé, pratique du haut niveau,
Auxerre doit pouvoir proposer à chacun la pratique qui lui convient**

Le Projet Sportif Territorial

- Affirme les grandes orientations sportives de la Ville
- Consolide le réseau d'acteurs de l'activité physique sur le territoire
 - Maintient et renforce l'action partenariale entre la municipalité, l'OMS et les associations sportives

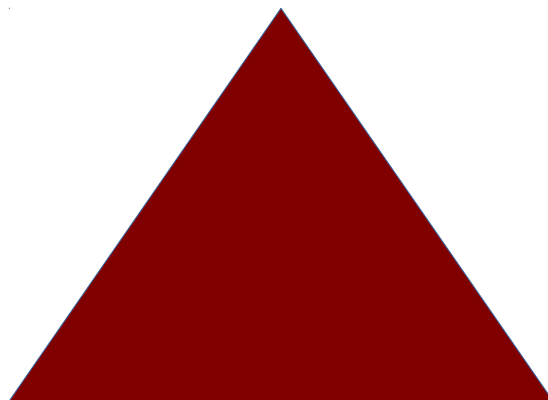


Le Projet Sportif Territorial de la Ville d'Auxerre

- Répond à une volonté de cohérence de la part de l'ensemble des acteurs du sport, institutionnels et associatifs, en définissant clairement le rôle de chacun, afin d'avancer dans le même sens
- Fédère les projets dans un cadre commun en construisant un programme cohérent dans tous les domaines des activités physiques
- Optimise les moyens

IL PREND EN COMPTE :

Un territoire spécifique



Un réseau d'acteurs multidimensionnel

Un programme d'action cohérent réalisable et durable



Le Projet Sportif Territorial auxerrois s'inscrit dans une démarche globale définie à tous les échelons de l'inscription du sport, des politiques publiques aux projets associatifs, jusqu'à l'utilisateur.



Politique Nationale du sport

- Développement du sport pour tous
- Organisation du sport de haut niveau
- Prévention par le sport
- Promotion des métiers du sport et de l'emploi sportif

Plan de mandat

- Le sport vecteur de lien social à travers ses valeurs
- Le sport et les grands rendez-vous à Auxerre
- Le sport et la santé
- Le soutien au sport auxerrois



Le Projet Sportif Territorial affirme des enjeux, des valeurs, des convictions

➤ **Des valeurs**

- Valeurs citoyennes, éducatives et pédagogiques
- Valeurs de cohésion et d'intégration par l'investissement associatif et le bénévolat

➤ **Des convictions**

- Les pratiques sportives
 - . vecteurs d'animation de la ville
 - . vecteurs de lien social
 - . parties prenantes de la qualité de vie des habitants
- Le sport
 - . vecteur de développement local
 - . affirmation d'une image de dynamisme pour la ville



Il s'est donc agi d'élaborer, sur la base d'une large démarche de concertation associant des acteurs d'horizons différents, une politique publique sportive pour les années à venir.

Le Projet Sportif Territorial a dégagé quatre axes majeurs :

- **Les valeurs du sport et des activités physiques, vecteurs d'épanouissement humain du citoyen**
- **Auxerre, ville sportive, terre d'accueil de grands rendez-vous sportifs**
- **Accompagnement de la vie associative sportive**
- **Le sport, enjeu de santé publique**

Le travail en ateliers a été décliné à partir de quatre questions :

- *Les valeurs du sport et des activités physiques contribuent-elles à l'épanouissement humain des citoyens ?*
- *A quel types de grands rendez-vous Auxerre peut prétendre ?*
- *Quels soutiens mettre en œuvre pour le sport ?*
- *Le sport et les activités physiques sont-ils vecteurs de bonne santé ?*



La démarche d'élaboration du Projet Sportif Territorial

Une méthode

- Quatre ateliers participatifs pour chacun des quatre thèmes
- Une participation des clubs sur un mode de volontariat
- Une animation conjointe Ville d'Auxerre / OMS
- Un Comité de pilotage du projet Ville d'Auxerre / OMS
- Une validation politique des orientations : Ville d'Auxerre

Un calendrier

- Soirée de lancement du Projet Sportif Territorial : mardi 28 novembre 2017
- 4 réunions de travail par atelier : décembre, janvier, février, mars 2018
- Rapport et retour des ateliers en groupe plénier : 8 avril 2018
- Validation des orientations et écriture du Projet Sportif Territorial : avril à juin 2018
- Remise officielle du Projet Sportif Territorial : 16 juin 2018



La démarche d'élaboration du Projet Sportif Territorial

Des pilotes pour chaque atelier, en charge :

- › de définir et préparer chaque atelier, d'en assurer l'animation
- › de respecter le calendrier, les temps d'échanges de chaque atelier
- › de faire circuler la parole, relancer, animer chaque atelier
- › de dégager les préconisations énoncées, de les contextualiser
- › de rédiger des comptes rendus et d'effectuer des synthèses

ATELIERS	ANIMATION / PILOTE			
Axe 1 : Les valeurs du sport et des activités physiques, vecteurs d'épanouissement humain du citoyen	Annie Krywdyk	Fabrice Martin	Patrice Picard	Elise Bollier
Axe 2 : Le sport, enjeu de santé publique	Maryvonne Raphat	Françoise Gouttenoire	Régis Calmus	Christiane Antenni
Axe 3 : Accompagnement de la vie associative sportive	Jean-Paul Soury	Christophe Caillet	Pascal Gouard	Karine Beau
Axe 4 : Auxerre, ville sportive, terre d'accueil de grands rendez-vous sportifs	Yves Biron	Thierry Créteur	Jack Rameau	Garance Farro



3 - LA CONCERTATION



Le sport à Auxerre est une longue histoire qui trouve son origine dans l'engagement de personnes qui ont fondé le mouvement sportif auxerrois, tant pour la pratique sportive amateur que professionnelle. La plaine des sports, sur les bords de l'Yonne et du canal du Nivernais est un bel exemple de réussite en terme d'aménagement sportif et de loisirs, et l'on retrouve là une grande concentration d'équipements. Véritable poumon vert de la Ville, elle permet aux habitants d'Auxerre et bien au-delà, de pratiquer dans de bonnes conditions, et en toute sécurité, leur activité favorite. D'autres équipements parsèment la Ville et sont soit uniques par leur représentativité, soit véritablement des équipements de proximité.

Ce Projet Sportif Territorial est la continuité de tout ce qui s'est fait auparavant, avec deux étapes importantes ces dernières années :

- Journée de réflexion sur l'avenir du sport auxerrois en 2008
- Livre blanc du sport à Auxerre en 1992

Cette nouvelle concertation prend sa place à une époque où les évolutions sociétales et le contexte politico-économique connaissent de profondes mutations : diminution forte des ressources, évolution de la demande tant en nombre qu'en termes de types de pratiques, etc

Ces mouvements interrogent tous les acteurs, et plus que jamais la réussite sera collective ou ne sera pas au rendez-vous. Ainsi chacun doit se mobiliser pour rechercher conjointement des solutions et relever de nouveaux défis : préserver, développer, optimiser et rayonner.

S'écouter, imaginer ensemble, se soutenir mutuellement, rassembler les forces et les mobiliser représentent ainsi des enjeux déterminants autant que des devoirs citoyens.

Cette démarche participative a mis clairement en évidence la nécessité de renforcer le dialogue avec tous les protagonistes œuvrant dans le domaine du sport.

**C'est dans cet état d'esprit que la Ville et l'OMS ont porté cette démarche,
afin d'impulser une dynamique positive et entreprenante
pour le développement du sport à Auxerre**



La construction du projet Sportif territorial est une étape, importante certes, mais qui doit se poursuivre, au-delà des mots et des actes.

Il est un outil au service d'une politique, et doit nous aider à définir un mode de gouvernance du sport à Auxerre, avec les institutions publiques, les associations, les usagers.

Il doit nous réinterroger sur notre organisation, le rôle du service municipal des sports et de l'OMS, ainsi que la place que doivent occuper les clubs au sein de cet écosystème territorial.

Cette organisation à définir est un outil mis au service du projet.

Fondée sur le respect du dialogue et des compétences de chaque partie prenante, l'organisation s'appuiera sur une pratique régulière de la concertation et visera à rassembler les forces dynamiques du sport auxerrois autour d'objectifs réalisables, hiérarchisés, évalués. Elle devra mettre en place des lieux de réflexion, de planification, de pilotage.

Cette structuration nouvelle sera donc la pierre angulaire de ce Projet Sportif Territorial, au service du territoire et de ses habitants. L'utilisateur doit être plus que jamais au centre de nos préoccupations, et seules une ouverture d'esprit, une capacité à travailler ensemble, à partager des méthodes, des idées, permettront l'évolution et le développement du sport à Auxerre.

**L'ambition est de n'oublier personne et que chacun puisse accéder
à la pratique du sport et des activités physiques
selon ses désirs, ses capacités, ses besoins**



4 - LES AXES DU PROJET SPORTIF TERRITORIAL

Projets retenus

LES ATELIERS DE DÉCEMBRE A MARS

4 ateliers

4 séances par atelier soit 16 séances de travail

60 participants



AXE 1 - Les valeurs du sport et des activités physiques, vecteurs d'épanouissement humain du citoyen

Groupe de pilotage

Elue Ville : Annie Krywdyk

Elu OMS : Patrice Picard

Modérateur : Fabrice Martin

Secrétariat : Elise Bollier

Participants

Jack Matija – AJA marathon

Emmanuel Bruguet – Educateur sportif Ville Auxerre

Claude Guettard – Cyclotouristes auxerrois

Pierre Guillermin – Stade Auxerrois

Philippe Minot – Ville Auxerre - Service des sports

Gaëlle Breton - ASPTT

Stéphanie Giffard – Présidente PLPB

Marie Janicot – Professeur d'EPS - AJA

Guillaume Houdot – Ville Auxerre – Direction Cohésion sociale

Bernard Bernier - AJA omnisport

Jean-Paul Levalet – Formation Sport 89



Problématiques soulevées

Le sport n'est pas une obligation, c'est une condition de notre propre épanouissement. Nous savons, en effet, que le sport est un phénomène bénéfique, aussi bien d'un point de vue psychologique et social que physiologique ou thérapeutique. Faire du sport est moteur de satisfaction et de gratification personnelle et collective. Il permet de se retrouver dans des groupes sociaux différents, d'acquérir une certaine autonomie, éventuellement de se reconstruire, de garder un esprit positif.

Cette aptitude à développer ses propres capacités physiques au travers d'activités sportives est utile dans la vie de tous les jours : être bien dans son corps, c'est être bien dans sa tête.

Le sport permet aussi de gommer des différences, des inégalités sociales, ethniques, de genre, de handicap. Les appartenances sociales, politiques, syndicales, religieuses disparaissent. L'effort est le même pour tous et la réussite dépend de chacun et de l'accompagnement dont il peut disposer dans sa pratique.

Enfin le sport n'est pas qu'une question d'engagement physique, mais aussi d'engagement moral et associatif pour permettre à des groupes sociaux de pratiquer. Etre bénévole aujourd'hui demande des sacrifices qui peuvent même être punis pénalement en cas de manquement.

Le sport est une activité physique obéissant à des règles.

Il est porteur de valeurs morales.

Enfants ou adultes, la pratique sportive doit s'adapter à chaque style de vie en fonction du besoin recherché.

L'activité physique procure un lien fort pour le « bien vivre ensemble »



L'activité physique

- Pratique libre, volontaire et non encadrée.
- Mouvements physiques réalisés dans la vie active quotidienne
- Esprit de loisir sans recherche de compétition
- Respect de la santé et du bien être, être en forme
- Progression envisageable
- Recherche de lien social

Le sport

- Activité définie par une institution, personne licenciée et participant à des compétitions
- Technicité et apprentissage du bon geste
- Notion de résultats/de performances /de progrès
- Recherche de l'excellence
- Promotion sociale et reconnaissance

L'épanouissement humain

- Gratification personnelle et estime de soi
- Développement des relations sociales
- Recherche d'intégration, d'harmonie et de plénitude
- Épanouissement graduel : personnel, collectif, physique et psychique
- Diversité des rôles et des responsabilités (pratiquants et dirigeants)



Réflexions des participants au cours de l'atelier

« **Le sport féminin Auxerrois** : le taux de pratique des licenciées n'est pas le même que pour les hommes. Les femmes adhèrent à tous les sports à l'encontre de peu d'hommes pour les sports féminins. Est-ce dû à la vie sociale des femmes ? »

« **Le sport et le bénévolat** : le bénévolat semble être en régression. La responsabilité engagée a une incidence non négligeable et la charge de travail est importante. Comment sensibiliser dès le plus jeune âge à l'engagement associatif ? »

« **La pluridisciplinarité** : elle est au cœur de la pratique sportive. Elle permet de découvrir plusieurs sports, dans le temps scolaire ou en école municipale. Elle offre aux jeunes une autre possibilité pour le choix d'une activité. Comment développer cette stratégie au sein de notre territoire ? »

« **Le sport et le handicap** : chaque citoyen mérite la même attention ! L'intégration du sport doit être réalisée au niveau scolaire et très tôt. La pratique d'un sport a des vertus thérapeutiques. Comment mieux intégrer les personnes présentant un handicap dans le tissu associatif ? »

« **Jeunes des quartiers et politique de la ville** : comment les intégrer ? Le sport doit servir à l'éducation, à respecter un cadre et développer un lien social. Il possède aussi des vertus thérapeutiques (groupe cancer du sein à Sainte Geneviève) »

« **Sport et seniors** : maintien de l'autonomie physique, la mobilité ... l'activité sportive doit préserver la santé des citoyens, entretenir le lien social, lutter contre la solitude »



Objectifs Stratégiques	Objectifs Opérationnels	Actions
Les valeurs du sport et des activités physiques, vecteurs d'épanouissement humain du citoyen	Intégrer les pratiques autonomes	Aménager des parcours urbains avec niveaux de difficulté
		Créer un recueil d'idées des habitants avec leurs attentes
	Valoriser les démarches associatives	Organiser une journée des associations
		Mettre en place un plan de formation des bénévoles
		Accompagner les initiatives locales liées au handicap et sport adapté
		Accompagner les initiatives locales liées au sport au féminin
		Créer des outils de mutualisation des compétences professionnelles et associatives
	Favoriser l'accessibilité aux pratiques sportives	Communiquer une politique tarifaire permettant une accessibilité pour tous. Créer un outil repéré par tous les clubs
		Organiser des passerelles entre les structures sportives et les structures sociales
		Mettre en commun les bonnes pratiques et expérimenter des outils collaboratifs
		Proposer une diversité des pratiques dans le temps scolaire, au travers d'événements sportifs (triathlon, etc)



AXE 2 – Le sport, enjeu de santé publique

Groupe de pilotage

Elue Ville : Maryvonne Raphat

Elu OMS : Régis Calmus

Modérateur : Françoise Gouttenoire

Secrétariat : Christiane Antenni

Participants

Marie-Françoise Malcuy – AJA omnisport

Anne Virtel - DDCSPP

Nathalie Vallière – Stade Auxerrois

Philippe Wachowiak – Cyclo auxerrois

Kate Hallet – OMS

Nathalie Sapin – Educateur sportif Ville Auxerre

Marie Anne Dewaele – Stade Auxerrois

Fabrice Rémond – Président HBCA

Adeline Verglas - CDOS

Valérie Masse – AJA école multisports



Problématiques soulevées

Santé, forme et bien être, activité physique, nutrition, jamais on avait autant parlé de ces notions que ces dernières années. Le stress du quotidien, la course à la performance, les découvertes sur la nocivité de certains produits, sont autant de facteurs générateurs de mauvaise santé.

La diminution de l'activité physique et la sédentarisation ont des conséquences sur notre état de santé, avec une augmentation du nombre de personnes présentant des risques de maladie.

Une enquête de 2010 portant sur les pratiques physiques et sportives en France a révélé que 20% des personnes âgées de 15 ans et plus ont déclaré avoir pratiqué, au cours des douze derniers mois, une activité physique ou sportive (APS) moins d'une fois par semaine. Ce qui est très peu.

Le Ministère des sports pointe la nécessité de la promotion de l'exercice physique sous toutes ses formes comme une priorité de santé publique qui vise notamment, à prévenir les maladies chroniques non transmissibles et la perte d'autonomie. Un point de la littérature sur tous les sujets qui concernent les bienfaits de l'activité physique sur la santé pour toutes les catégories de population, notamment pour prévenir ou contribuer au traitement de certaines maladies chroniques non transmissibles ainsi que les risques liés à la pratique intensive d'un sport, a été réalisé dans le cadre d'une expertise collective de l'Institut National de la Santé Et de la Recherche Médicale (INSERM), à la demande du ministère chargé des sports.

Dans le cadre de sa politique sportive, la Ville d'Auxerre souhaite développer le sport et les activités physiques en transversalité avec une action santé, aux côtés des associations sportives et des structures médicales.

Il s'agit de sensibiliser, d'inciter à une pratique harmonieuse, soucieuse des capacités de chacun, à la fois dans un but de performance par un entraînement adapté, et pour permettre un bien être de chacun pour sa vie de tous les jours, dans un but d'hygiène de vie ou d'indication thérapeutique.



Constat

Existence de dispositifs en matière de sport/santé : Dispositif Activ'Santé et Pass'Santé

- le dispositif Activ'Santé est un programme de prévention et de lutte contre la sédentarité des adultes.
- le Pass'Santé est un dispositif qui concerne des personnes en affection de longue durée (ordonnance médicale).

Sur Auxerre, existence du dispositif Activ'Santé dans les maisons de quartier des Rosoirs et Rive Droite mis en place par le PLPB.

L'AJA a un référent Sport Santé.

Le Sport/Santé doit concerner le plus grand nombre de personnes et il est nécessaire d'élargir le public ciblé par le dispositif Activ'Santé (par exemple, la lutte contre l'obésité chez les jeunes).

Trois axes prioritaires pour le Sport/Santé :

- **Sport / Thérapie (au sens médical du terme)**
 - **Sport / Prévention**
- **Sport / Insertion sociale : les actions proposées sur ce thème sont intégrées dans l'axe 1**

Réflexions au cours de l'atelier

- ***Est-ce que le sport de compétition est vecteur de bonne santé ?***
- ***Quelles formations pour les encadrants des dispositifs « sport / santé » ?***
- ***Les clubs doivent-ils mettre en place une politique tarifaire pour favoriser le sport / insertion sociale ?***
- ***Nécessité d'intégrer dans les conventions ville d'Auxerre/clubs sportifs un volet prévention (hygiène de vie...)***
- ***Qui vérifie qu'un club sportif respecte bien les préconisations liées au « sport / santé » ?***



Objectifs Stratégiques	Objectifs Opérationnels	Actions
Le sport, enjeu de santé publique	Sport thérapie Favoriser un retour progressif à une activité physique régulière et adaptée	Rencontrer le milieu médical pour proposer à Auxerre du « sport sur ordonnance »
		Etablir des conventions tri-partites avec les clubs qui le souhaitent afin d'intégrer le sport sur ordonnance
		Communiquer sur le dispositif
		Développer les équipements en accès libre
	Sport prévention Faire prendre conscience du bienfait des activités physiques	Intégrer des clauses « prévention » dans les conventions contractuelles avec les clubs
		Mettre en place des activités multisports
		Organiser des formations à l'attention des éducateurs bénévoles des clubs
		Organiser des temps de rencontre pour présenter les dispositifs existants aux acteurs sociaux

AXE 3 – Accompagnement de la vie associative sportive

Groupe de pilotage

Elu Ville : Jean-Paul Soury
Elu OMS : Pascal Gouard
Modérateur : Christophe Caillet
Secrétariat : Karine Beau

Participants

Louis Bachellier – AJA tennis
Virginie Delorme – Elue Ville Auxerre
Franck Deschamps – Stade Auxerrois Omnisports
Pierre Fourcous – Vélo Club Auxerrois
Yvon Haultcoeur – Vélodrome
Christopher Hounscome – Cercle d'Escrime Auxerre
Jérôme Lision – ASPTT Athlétisme
Michaël Portuguez – Educateur sportif Ville Auxerre / Auxerre Aquatic Club
Jack Rameau – Handball Club Auxerrois
Philippe Thiébault – Stade Auxerrois Omnisports
Corinne Pinteno – DDCSPP
Alain Mariani – Rugby Club Auxerrois
Philippe Devin – Stade Auxerrois



Problématiques soulevées

Le sport auxerrois est très actif, grâce à des équipes associatives dynamiques, avec des équipements de bonne qualité mis à disposition par la Ville , et de nombreux pratiquants qui viennent d'Auxerre mais aussi bien au-delà.

Certains équipements, uniques sur le territoire par leur singularité et leur attractivité, accueillent des licenciés de tout le département. La plaine des sports est non seulement un lieu de pratique sportive, mais aussi un lieu de promenade familiale et de loisirs. Afin de préserver cet environnement favorable, il faut s'interroger sur les actions à mettre en place pour que tout le sport auxerrois, dans tous les quartiers de la Ville, dans tous les équipements intérieurs ou de plein air, puisse accueillir dans de bonnes conditions les licenciés.

La structuration du sport paraît très importante à mettre en œuvre, car de l'addition des compétences naîtra la possibilité de prévoir à plus ou moins long terme les leviers nécessaires à son développement.

Une analyse de l'ensemble des soutiens, techniques, financiers, humains, est à mener, afin de répondre au mieux aux différentes sollicitations, dans un souci d'équité, et dans une période où les finances publiques sont mises à mal.

Le soutien pour la pratique du sport et des activités physiques à Auxerre est de la responsabilité de tous, et seule une réflexion concertée et structurante permettra de réaliser les efforts nécessaires pour accompagner le fort potentiel de ce territoire



Constat

La Ville d'Auxerre est pourvue de nombreux équipements sportifs (salles et terrains). Lorsque l'on se déplace dans d'autres villes de la même strate, on peut légitimement se féliciter de la place faite à la pratique sportive, tant par la quantité, que par la qualité des installations.

C'est un bien pour les populations mais cela occasionne des difficultés d'entretien et de rénovation afin de garantir un état satisfaisant, au-delà des normes fédérales.

Une des priorités de la Ville est la mise en conformité « accessibilité » des équipements. Il semble qu'une étude complète autour des économies d'énergie et d'optimisation de certains équipements soit devenue nécessaire.

Globalement les membres de l'atelier ont constaté que la Ville aide et contribue correctement au bon fonctionnement des clubs mais qu'il faut réfléchir à développer de nouveaux moyens mis au service du sport à Auxerre, quelle qu'en soit la nature.

La nouvelle gouvernance du sport, qui devra être définie rapidement en concertation avec l'OMS, devra proposer une organisation efficiente, pour le bien de tous les intervenants du sport auxerrois, institutions publiques, associations et licenciés.

Cette nouvelle organisation devra aussi prendre en compte les pratiques libres, car le retour à des valeurs proches de la nature et des bienfaits pour le corps et l'esprit sont de plus en plus présentes.

Un diagnostic global du sport à Auxerre, afin d'avoir une véritable image des pratiques et des pratiquants pourrait être un bon révélateur des actions à mener



Objectifs Stratégiques	Objectifs Opérationnels	Actions
Accompagner la vie sportive auxerroise	Garantir des équipements de bonne qualité	Effectuer un audit de l'état des équipements de la Ville
		Établir une planification pluriannuelle de maintenance des équipements, en tenant compte des utilisateurs et des projets sportifs
	Clarifier et optimiser l'aide et le soutien aux associations sportives	Positionner le projet de club comme critère essentiel d'accès aux équipements et aux subventions
		Constituer un groupe de travail mixte pour réfléchir à l'opportunité d'établir des critères d'accès aux subventions de la Ville
		Accompagner les clubs qui le désirent dans la rédaction de leur projet sportif et social (ingénierie, analyse,..)
		Créer une commission mixte pour statuer sur le soutien à de nouveaux clubs ou sections par la collectivité
		Positionner la Ville et l'OMS comme interlocuteurs privilégiés des clubs, selon une répartition des rôles à établir



Objectifs Stratégiques	Objectifs Opérationnels	Actions
Accompagner la vie sportive auxerroise	Rendre l'action des clubs visible pour les habitants	Utiliser le journal municipal de la Ville pour faire des zooms réguliers sur un club ou un événement
		Utiliser les plaquettes éditées par la Ville pour identifier les clubs sportifs auprès des habitants
		Développer l'utilisation des réseaux sociaux et des nouvelles technologies
		Établir un répertoire numérique des clubs et des pratiques sportives
		Établir une cartographie des sites pouvant accueillir des activités physiques et sportives
	Accompagner et susciter le bénévolat	Mettre en place des programmes annuels de formation
		Créer des outils techniques, supports aux différentes problématiques posées par la vie associative
		Proposer une liste de matériels pouvant être mutualisés par les différents clubs et pouvant être mis à disposition
	Proposer une nouvelle gouvernance du sport	Définir le rôle et les missions du service municipal des sports et de l'OMS



AXE 4 – Auxerre, Ville sportive, terre d'accueil de grands rendez-vous sportifs

Groupe de pilotage

Elu Ville : Yves Biron

Elu OMS : Jack Rameau

Modérateur : Thierry Créteur

Secrétariat : Garance Farro

Participants

Yves Baudiot – Stade Auxerrois Force Athlétique

Farouk Bourouba – Karaté Full Combat

Serge Le Doussal – AJA La Franck Pineau

François Prudent – Stade Auxerrois

Bernard Portales - AJA La Franck Pineau

Francis Graille – AJA

Baptiste Malherbe – AJA

Aline Perrin – ASPTT Athlétisme

Germain Philbé – AJA marathon

Christophe Rémy – AJA



Problématiques soulevées

La Ville d'Auxerre accueille chaque année de nombreux événements sportifs, de notoriétés différentes et avec une audience plus ou moins grande. Quoi qu'il en soit, chacun a sa place et mérite que l'on y apporte une certaine attention. La position stratégique de la Ville, au sein de l'Yonne, fait qu'elle concentre le plus grand nombre d'équipements et d'infrastructures en capacité d'accueillir pratiquement n'importe quel type d'événement sportif.

Au sein de la région Bourgogne Franche-Comté, la dynamique auxerroise doit être affirmée pour être perçue comme essentielle dans le développement de ce grand territoire. Comment créer une entraide entre associations et une communication offensive au-delà de l'agglomération ?

Auxerre est à la fois proche et éloignée du bassin parisien, l'accessibilité ferroviaire pourrait être meilleure mais le réseau routier est tout à fait correct, ce qui positionne le territoire comme pertinent pour nombre de fédérations sportives en recherche de terres d'accueil pour des événements à fort potentiel public. Quelles compétences pouvons nous mobiliser pour faire du marketing territorial ?

Réflexions des participants au cours de l'atelier

« Certains événements sportifs sont importants par la masse de participants mais assez peu par le flux que cela génère autour de l'événement. Être acteur et/ou spectateur ? Être sportif et/ou participant ? »

***« Essayer de mobiliser les compétences professionnelles du territoire
Office de tourisme de l'auxerrois – Agence départementale du tourisme – Community manager,
conseillers techniques... »***

« Doit il exister ou pas une notion de rentabilité ? Et qu'est ce que cela recouvre ? »

« Comment créer de l'entraide entre clubs ? Comment savoir donner pour mieux recevoir ? »

« Communiquer est primordial : le faire savoir est aussi important que le savoir faire »

« Un événement est avant tout une aventure humaine, c'est ce qui fait son identité »



Les constats

Auxerre peut accueillir tout type d'événement par la qualité :
des **infrastructures actives** (équipements sportifs),
des **infrastructures passives** (hébergements, restaurants, soins...). Ce point est toutefois à relativiser en fonction de la taille de l'événement.

Un événement sportif l'est par :

- les acteurs
- le niveau de jeu
- le public
- son caractère exceptionnel

Un événement sportif l'est aussi par :

- sa notoriété
- sa capacité à valoriser le territoire
- sa capacité à communiquer
- son organisation collective

Un événement sportif doit donc prendre en compte :

- des critères sportifs
- des critères économiques
- des critères environnementaux
- des critères solidaires



Objectifs Stratégiques	Objectifs Opérationnels	Actions
Les événements sportifs, atouts dynamiques du développement du territoire	Labelliser un certain nombre d'événements par an	Anticiper les demandes par un appel à candidature 18 mois puis 12 mois avant l'année N
		Créer des critères pour un événement labellisé
		Créer une commission de validation des événements labellisés
	Conforter l'environnement d'un événement	Créer un kit d'organisation d'un événement
		Proposer une bourse du bénévolat
	Établir un plan de communication	Créer un calendrier communicable des événements sportifs
		Créer une charte graphique et un nom pour les événements labellisés
		Développer l'identité numérique des événements sportifs
	Développer des partenariats	Réfléchir à la mise en commun de certains moyens
		Accompagner la recherche de financements publics et privés
	Prendre en compte le haut niveau, facteur d'attractivité du territoire	Travailler au mieux avec l'AJA et trouver des thèmes communs
		Repérer les athlètes de haut niveau et les reconnaître comme ambassadeurs du territoire



5 – MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION



Le dispositif de suivi et d'évaluation du Projet Sportif Territorial est élaboré et mis en place en même temps que le projet. La réflexion recouvre la volonté de développer une culture de l'évaluation partagée et d'initier une dynamique continue.

Plusieurs principes guident l'évaluation afin de s'inscrire dans une logique de construction démocratique du projet sportif :

- › Intégrer l'évaluation et sa planification au cœur du Projet Sportif Territorial
- › Initier une dimension continue et participative de la démarche
- › Proposer une équipe pluridisciplinaire rassemblée autour de l'observation de la mise en place du Projet Sportif Territorial
- › Élaborer une démarche claire et transparente
- › Veiller aux complémentarités entre le Projet Sportif Territorial et les autres politiques publiques du territoire
- › Présenter régulièrement les résultats de l'avancée du projet

La démarche d'évaluation sera conduite de façon continue et suivra la période de mise en œuvre du projet. Le dispositif se déclinera en deux temps :

- › un suivi dynamique dit « chemin faisant »
- › des évaluations ponctuelles annuelles

Les objectifs et les résultats attendus

Le processus évaluatif a pour objectif d'apprécier l'efficacité, l'efficience, la pertinence et la cohérence du programme d'actions du projet. Il permettra de rectifier, le cas échéant, des objectifs opérationnels afin de coller au plus près de la réalité

Efficacité : les effets et résultats attendus ont-ils été produits grâce au programme d'actions ?

Efficience : les effets obtenus, les outils, ont-ils été réalisés avec une mobilisation raisonnable de moyens ?

Pertinence : existe t-il une adéquation entre les enjeux et les objectifs poursuivis ?

Cohérence : En quoi les missions, la gouvernance mise en place, les modes de fonctionnement, permettent une mise en œuvre du projet correspondant aux objectifs poursuivis, et comment la politique sportive s'articule t-elle avec les autres politiques publiques et autres dispositifs ?



Le périmètre de l'évaluation portera sur :

- > Le programme d'actions du projet
- > La structure d'organisation et le mode de gouvernance du projet

La mise en place des systèmes de suivi et d'évaluation

Mise en place d'une équipe dédiée

La définition du mode de gouvernance du sport auxerrois sera déterminante pour activer les processus de suivi et d'évaluation. La Ville et l'OMS sont les principaux pilotes du Projet Sportif Territorial et rapidement il faudra définir le rôle de chacun. De là découlera la constitution de cette équipe dédiée qui prendra en compte les deux organisations et influera la composition du groupe de suivi.

L'équipe dédiée aura pour but de :

- > déterminer précisément ce qui va être évalué
- > construire les outils d'évaluation, les indicateurs pertinents à relever
- > définir le système et les outils de suivi
- > Communiquer les résultats et inventer des formes de communication vers l'ensemble des clubs sportifs

**La pratique régulière de l'évaluation est intéressante à plus d'un titre.
Elle permet, à partir des objectifs d'un projet, de mesurer les écarts
et de les rectifier au cours du projet.**

L'évaluation n'est pas à confondre avec un bilan qui arrête un processus à un instant T.

**L'évaluation a des vertus pédagogiques, oblige à s'interroger continuellement sur le
sens de l'action et à intégrer les protagonistes d'un projet
dans une démarche d'amélioration continue.**



6 – CONCLUSION



Les différentes étapes du Projet Sportif Territorial ont permis, grâce à l'engagement militant des participants, de fournir une matière première dense, créative, qu'il s'agit maintenant de transformer en actions concrètes. Je remercie les participants des différents ateliers d'avoir su apporter leur expérience, leurs idées, au cours de débats très constructifs.

Ce projet reprend en grande partie les préconisations faites dans les groupes de travail et ordonne de façon schématique les grandes étapes qu'il faut maintenant mettre en œuvre.

C'est un document « vivant », qu'il faut s'attribuer collectivement, qu'il faut communiquer au plus grand nombre, afin de montrer que la dynamique engendrée par ce travail est profitable tout d'abord aux habitants du territoire, mais aussi à l'ensemble de la région.

Cette ambition est tout à l'honneur des nombreux bénévoles qui l'animent, et nous avons besoin maintenant de promouvoir ensemble, par le sport, un territoire riche de ses clubs, de ses disciplines, de ses équipements.

Le Projet Sportif Territorial proposé aujourd'hui est un des piliers d'un mouvement global qui participe de l'attractivité de la Ville, au même titre que d'autres politiques publiques ambitieuses. Auxerre est une Ville qui va continuer à se développer, et c'est collectivement, dans une démarche constructive et participative, que nous y arriverons.

Yves Biron,
Maire adjoint chargé des sports

